Thème 1 : L'Europe face aux révolutions.

Chapitre 2 : L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848).

Problématique : Comment les relations entre les souverains et les peuples européens évoluent-elles de 1814 à 1848 ?

Introduction :
Après la Révolution française et la chute du Premier Empire, la difficile reconstruction de l'Europe est marquée par la montée en puissance des aspirations nationales et libérales.

Rétablies ou consolidées dans la plupart des pays, des monarchies autoritaires tentent souvent d'étouffer ces revendications et de limiter au maximum la place à donner au peuple dans la transformation des institutions politiques.

Partout en Europe, soulèvements et répressions se suivent et se répondent, témoignant des fortes tensions politiques et sociales de la période.



Petit quizz !!

1. Quels sont les grands principes révolutionnaires ?
   - La liberté.
   - La solidarité.
   - L'égalité.
   - Le droit des peuples à se gouverner eux-mêmes.

2. Quel est le régime politique dominant en Europe dans la première moitié du XIX[e] siècle ?
   - La république.
   - La monarchie.
   - L'empire.
   - La dictature.

3. Quelles sont les revendications des peuples européens dans la première moitié du XIX[e] siècle ?
   - Des revendications nationales : des droits pour leur propre pays.
   - Des revendications politiques : la liberté et l'égalité.
   - Des revendications sociales : du travail pour tous.
   - Des revendications salariales : des salaires augmentés.

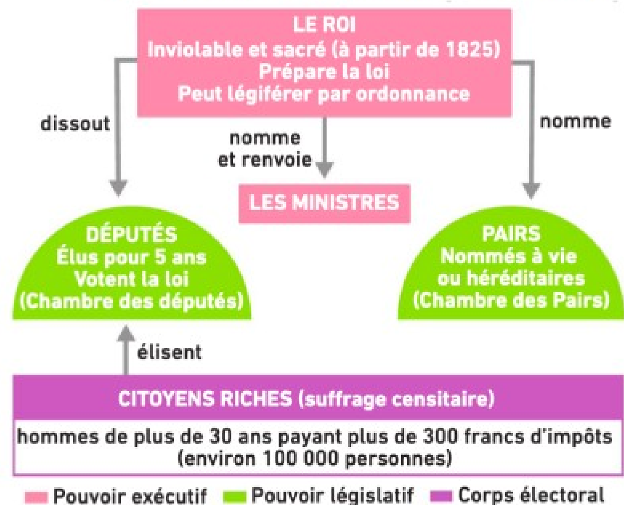
4. Comment appelle-t-on en France le rétablissement de la monarchie qui fait suite au Premier Empire ?
   - Le Consulat.
   - La Restauration.
   - La Monarchie de Juillet.
   - Les Trente Glorieuses.

La Restauration (1814-1830)

A/ Louis XVIII (1814-1824) tente la réconciliation.

Doc 1 : Louis XVIII octroie la CHARTE (4 Juin 1814)

« Bien que l'autorité tout entière résidât en France dans la personne du roi, […] nous avons dû […] apprécier les effets des progrès toujours croissants des Lumières, les rapports nouveaux que ces progrès ont introduits dans la société : nous avons reconnu que le vœu de nos sujets pour une Charte constitutionnelle était l'expression d'un besoin réel. Nous avons dû nous souvenir aussi que notre premier devoir envers nos peuples était de conserver, pour leur propre intérêt, les droits et les prérogatives de notre couronne […].
Lorsque la sagesse des rois s'accorde librement avec le vœu des peuples, une Charte constitutionnelle peut être de longue durée ; mais quand la violence arrache des concessions à la faiblesse du gouvernement, la liberté publique n'est pas moins en danger que le trône même […].
Art. 1 Les Français sont égaux devant la loi. […]
Art. 4 Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi, et dans la forme qu'elle prescrit. […]
Art. 6 Cependant, la religion catholique […] est la religion d'État. […]
Art. 8 Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions. »



Doc 3 : L'assassinat du Duc de Berry (1820)
Louis-Pierre Louvel, «Nuit funeste du 14 février 1820» (BNF, Paris).

En 1820, le duc de Berry, fils du futur Charles X et espoir des Bourbons, est assassiné par le bonapartiste Louvel. À partir de cette date, les ultras arrivent au pouvoir, suspendent les libertés individuelles et restreignent le droit de vote.



B/ Charles X (1824-1830) ou le raidissement.

Doc 4 : Le sacre de Charles X à Reims, le 29 Mai 1825

François Gérard, Le Sacre de Charles X à Reims, le 29 mai 1825, huile sur toile, 972 x 514 cm (Musée national du château de Versailles)



Doc 5 : Biographie de Charles X (1757-1836)



Dernier frère de Louis XVI, Charles X succède à Louis XVIII à sa mort le 16 septembre 1824. Ce dernier roi de la dynastie des Bourbons tient aux symboles traditionnels. Au pouvoir de 1824 à 1830, il est le chef des ultras et renoue avec une tradition contre-révolutionnaire tout en maintenant la Charte.

Il est favorable à ce que l'Église joue un plus grand rôle dans la société aux côtés de la monarchie. Certaines lois (notamment celle contre le sacrilège en 1825) et l'intransigeance royale, dans un contexte de crise économique, suscitent une opposition vive et croissante.

Doc 6 : les Ordonnances de 1830

En juillet 1830, après l'élection d'une Chambre des députés où l'opposition est majoritaire, Charles X promulgue quatre ordonnances qui apparaissent comme une provocation pour les libéraux.

« **Première ordonnance**

Art. 1 La liberté de la presse […] est suspendue.

Art. 2 Nul journal […] ne pourra paraître […] qu'en vertu de l'autorisation […] obtenue [par] les auteurs et l'imprimeur. Cette autorisation devra être renouvelée tous les trois mois.

Deuxième ordonnance[1]

Art. 1 La chambre des députés […] est dissoute. »

Le Moniteur universel, 26 juillet 1830.

1. Les deux autres ordonnances réduisent le nombre d'électeurs par un nouveau calcul du cens et prévoient de nouvelles élections législatives pour septembre 1830.

Questions :

1/ Montrez que la Charte constitue un compromis entre l'Ancien Régime et la Révolution (**Doc. 1)**.

2/ Quels sont les pouvoirs politiques du roi et du peuple sous la Restauration **(doc 2)** ?

3/ À quelles difficultés la Restauration est-elle confrontée sous Louis XVIII **(doc 3 + chronologie)** ?

4/ Comment Charles X montre-t-il son attachement à l'Ancien Régime **(doc 4 et 5)** ?

5/ Pourquoi les ordonnances royales de 1830 apparaissent-elles comme une provocation aux yeux des députés plus modérés **(doc 6)** ?

Réponses aux questions posées :

1) La Charte constitue un compromis entre l'Ancien Régime et la Révolution car le terme de "charte" fait référence à l'Ancien Régime. Il a été préféré au mot "Constitution", qui rappelle un passé révolutionnaire que Louis XVIII souhaite oublier. En vertu de cette charte organique, le roi, dont la personne est inviolable et sacrée, incarne la souveraineté nationale.

2) Les pouvoirs politiques du roi et du peuple sous la Restauration sont : La monarchie constitutionnelle se fonde sur la volonté de concilier les idées monarchiques et les idées libérales. L'expérience est d'abord réalisée par Louis XVI (1789-1792), puis par Louis XVIII à partir de 1814, et, enfin par Louis Philippe à partir de juillet 1830.

3) Les difficultés à laquelle la Restauration est confrontée sous Louis XVIII sont :

4) Charles X montre son attachement à l'Ancien Régime N'ayant pas fait les concessions qu'avait faites son frère Louis XVIII, Charles X paie son attachement à un régime et des conceptions politiques anachroniques. L'ancien roi de France, en exil depuis son abdication le 2 août 1830, meurt du choléra dans le monastère de Gorizia en Slovénie.

5) Les ordonnances royales de 1830 apparaissent comme une provocation aux yeux des députés plus modérés parce que

Correction :

1) La Charte renvoie à l'Ancien régime à travers les pouvoirs données au roi qui conservent un caractère sacré et divin. La Charte rappelle qu'il est donc le seul détenteur de l'autorité et que tout dépend. En revanche, les articles de la Charte évoque les libertés qui s'inscrivent dans l'héritage révolutionnaire.

2) – Le roi = pouvoir exécutif + législatif. Il peut les géférer grâce aux ordonnances.
- Il nomme et renvoie les ministres.
- Les députés sont élus par le corps éléctoral qui ne se compose par le corps électoral = suffrage censitaire.

3) L'une des difficultés auxquelles ils peuvent être confrontées sont :
- leurs adversaires comme les bonapartistes d'où l'exemple de l'assassinat du duc de Berry.
- il va réussir pendant quelques jours à y revenir.
-

4) La question 4) qui montre qu'il va renouer à l'attribution et le renou avec les traditions de l'Ancien Régime que celle de la région catholique. Il revient également avec les catholiques.

5) 1830 : Ces ordonnances remettent en cause l'héritage révolutionnaire dans sa globalité.

Expliquez dans un texte argumentée pourquoi la Restauration échoue.

=> Expliquez notamment la tentative de compromis ; les nombreuses difficultés ainsi que l'apparition d'un raidissement (10-15 lignes)

La Restauration est une période de transition qui impose un compromis entre les intérêts du roi et celui de la Révolution. C'est par l'octroi de la Charte que Louis XVIII aborde de son compromis. Le roi y conserve un certain nombre de pouvoir mais les partage avec le corps électoral. Il préserve également les droits et les libertés individuels qui ont émergés grâce à la Révolution. Cette attitude conciliatrice n'empêche pas le nouveau régime d'être contesté. La menace bonapartiste est particulièrement préoccupante surtout après l'assassinat et les cents jours qui contraigne Louis XVIII à un nouvel exil. C'est aussi un bonapartiste,

qui dans son désir d'éteindre la synastie des bourbons, en assassinant l'héritier du trône le duc de Berry. Cet attentat provoque un durcissement du pouvoir dans une attitude clairement autoritaire. Dès 1820, les ultras-monarchistes accèdent aux pouvoirs et restreignent les libertés individuelles ainsi que le droit de votes. L'accession du trône de Charles X accentue ce phénomène. Il affiche nettement son attachement à l'Ancien Régime aux traditions monarchiques symboliques comme le sacre ou par les piliers sur lesquelles ils appuient son pouvoir le clergé et la noblesse. Charles X, par sa dérive absolutiste ne fait que favoriser sa chute. Les ordonnances de 1830 sont la provocation de trop. Elle provoque la Révolution de juillet 1830 et mettre fin à la Restauration, mais pas encore à la Restauration, mais l'Ancien Régime à la monarchie Constitutionnelle.

Metternich et le congrès de Vienne (octobre 1814- juin 1815)

Entraînement RQP : élaborer un plan détaillé et commencer à rédiger **Question problématisée :** Comment le congrès de Vienne réorganise-t-il l'Europe ?

Coup de pouce :

1. Je détermine les parties de mon plan (le grand I/ II et III/ seulement)
2. Sur ma feuille, j'indique le titre de chaque partie et je classe les informations de façon logique dans chacune des parties grâce aux documents. (Sous forme de tableau c'est plus simple)
3. À l'aide du plan, je rédige un court texte argumenté sur l'Europe du congrès de Vienne = cela vous servira comme exemple pour un plan détaillé au brouillon, c'est de l'entraînement pur.

La monarchie de Juillet (1830-1848) :

Porté au pouvoir par les 3 Glorieuses, Louis-Philippe Ier prend, dès son avènement, des engagements qui annoncent un régime libéral. Si la monarchie de Juillet l'est effectivement par certain aspects, notamment économiques, elle se fige aussi dans un conservative politique. Les tensions entre orléanistes et républicains mènent à sa perte.

Dans quelle mesure la monarchie de Juillet répond-elle aux attentes de la population ?

Chronologie :
3 mai 1814 : Entrée de Louis XVIII à Paris.
1er mars 1815 : Napoléon s'évade de l'île d'Elbe.
19 mars 1815 : Fuite de Louis XVIII en Belgique.
20 mars – 22 juin 1815 : Les Cents-Jours : Napoléon reprend le pouvoir.
18 juin 1815 : Défaite de Napoléon à Waterloo.
8 juillet 1815 : Entrée de Louis XVIII à Paris.